



MUNICIPAL

Gazette MUNICIPALE DE — OF

Montreal

Parait le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions a yearPayables d'avance
Payable in advanceOrgan officiel de la Corporation
de la Ville de MontréalOfficial organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

Quatrième année No. 18
Fourth year

3 Juin June 1907

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de VilleLes autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de VilleForward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City HallAll other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

OPINIONS LEGALES

Censure Théâtrale

21 mai 1907.

Au Président et aux Membres de la Commission Spéciale
re Censure Théâtrale.
Messieurs,

Re : CENSURE THEATRALE.

Nous avons pris communication de la résolution de votre Commission, qui se lit comme suit:

"Proposé: Attendu que des doutes se sont élevés quant au droit qu'a la Ville d'établir un bureau de censure théâtrale, en vertu des pouvoirs que lui confère sa charte;

"Et il est

"Résolu: Que le Département en Loi soit prié de renseigner cette Commission à ce sujet et de lui dire si la Ville possède ce pouvoir, et, sinon, s'il est nécessaire, pour l'obtenir, de s'adresser à la Législature provinciale ou au Parlement fédéral, avec prière de transmettre son opinion à cette Commission dans le plus bref délai possible."

Nous avons l'honneur de répondre comme suit:

La section 300 de la charte de la Ville, sous-section 25, telle que remplacée par le chapitre 62, 3 Edward VII, sec. 22 (1903), donne au Conseil le pouvoir de faire des règlements "pour permettre, moyennant un permis, réglementer ou défendre les représentations de bateleurs et les spectacles de tout genre, ainsi que les exhibitions de caravanes, ménageries, cirques, salles de concert, salles de danse, représentations théâtrales, patinoirs et toutes plates d'amusements et musées."

Nous sommes d'opinion qu'il était du ressort de la Législature de conférer ce pouvoir à la Ville et que, en conséquence, le Conseil a le droit d'édicter un règlement à l'effet de permettre, réglementer ou défendre les représentations théâtrales. Ce règlement, cependant, obligerait de pourvoir au mode d'exercer ce droit, soit au moyen d'un bureau de censure théâtrale ou autrement.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et avocat en chef de la Ville,

(Pour les Avocats de la Ville).

LEGAL OPINION

Theatrical Censorship.

May 21st, 1907.

To the Chairman and Members of the Special Committee
re Theatrical Censorship.

Gentlemen,

Re : THEATRICAL CENSORSHIP.

We have taken communication of the resolution of your Committee in the following terms:

"Moved: Whereas doubts were entertained as to the right of the City to establish a theatrical censorship board, in virtue of powers conveyed by its charter;

"And it was,

"Resolved: That the Law Department be asked to inform the Committee in this connection, and to state whether it would be necessary to obtain said power, to ask the Provincial Legislature or the Federal Parliament for said right, and to transmit their opinion to this Committee whithin the shortest possible delay."

We have the honor to report thereon as follows:

Section 300 of the charter of the City, sub-section 25, as replaced by chapter 62 3 Edward VII, Sec. 22 (1903), gives the Council of the City power to make by-laws "to license, regulate or prohibit the exhibitions of shewmen and shows of all kinds, and the exhibitions of caravans, menageries, circuses, concert-halls, dance-halls, theatrical performances, skating-rinks and all places of amusement and mueseums."

We are of opinion that it was within the powers of the Legislature to confer this authority upon the City and that in consequence the Council has the right to pass a by-law to license, regulate or prohibit theatrical performances. The by-law, however, would require to provide for the mode in which this power should be exercised, either a theatrical censorship board, or otherwise.

We have the honor to be, gentlemen, your most humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and Chief City Attorney,
(For the City Attorneys).

DELIBERATIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 22 mai

Sont présents: MM. les échevins Payette, président, White, Sadler, Robinson, Guay, L.-A. Lapointe et Houlé.

1.—Sont approuvées les minutes de l'assemblée de la sous-commission des Réclamations, en date du 16 mai 1907, recommandant, suivant l'opinion du Département en Loi, de régler certaines réclamations et de rejeter les autres.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport conforme aux recommandations de ladite sous-commission.

2.—Est rejetée la réclamation de MM. Leclaire et McDonald, pour travaux supplémentaires en rapport avec leur contrat pour la construction d'un égout dans la rue Sainte-Catherine-Est, attendu que le Département en Loi a déclaré que la Ville n'est pas responsable.

3.—Sont lues et approuvées les minutes de la sous-commission *re Aliénés et Orphelins*, en date du 16 mai 1907.

4.—Soumis les rapports du service de l'Aqueduc au sujet de la demande de M. l'échevin Houlé à l'effet de notifier la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites d'eau (1) dans la rue Cowan, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique ; (2) dans la rue Brébeuf, au Nord de l'avenue Laurier.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de prier le greffier de la Ville de notifier la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites d'eau dans lesdites rues.

5.—Les réclamations suivantes sont soumises et renvoyées à la sous-commission des Réclamations:

a) De M. P. Gravel, demandant une réduction de la moitié du coût d'un égout qui a été construit dans la rue Ropery.

b) De M. Emery Lamoureux, pour dommages à sa voiture.

c) De M. P. Monahan, demandant que lui soit remboursé le montant qu'il a payé pour un drain en grès posé dans la rue Rozel.

d) De MM. Beaubien & Lamarche, avocats, au nom de la veuve J.-H. Hamelin, pour balance de salaire dû à feu son mari.

e) De Madame Wm. Mann, à l'effet de reprendre possession d'une certaine partie de la Gauthier.

6.—Soumise une note de \$300 de M. W.-D. Lighthall, pour services rendus comme conseil au sujet de l'annexion de Rosemont.

Renvoyée à la Commission de l'Annexion, avec prière de faire rapport.

7.—Soumise une lettre de M. R.-E. Burns, se plaignant d'un contremaître à l'emploi du service de la Voirie.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

8.—Soumise une lettre de M. Narcisse Fortin, offrant d'acheter de la Ville une certaine lisière de terrain sur la rue Mullins.

9.—Soumise une opinion du Département en Loi au sujet de la demande du chemin de fer du Grand-Tronc, demandant à la Ville de lui vendre ou d'exproprier une propriété appartenant à la ci-devant ville de Saint-Henri et faisant maintenant partie de la Ville de Montréal.

Renvoyée à la sous-commission des Propriétés civiques.

Sur rapport de M. A. Bienvenu, surintendant du service des Licences, il est

Résolu: De congédier M. Alfred Nelson, inspecteur du service des Licences.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of May.

Present: Ald. Payette, chairman, White, Sadler, Robinson, Guay, L. A. Lapointe and Houlé.

1.—The minutes of the sub-committee on Claims (meeting held the 16th May 1907) recommending that in accordance with the opinion of the Law Department, certain claims be settled and that others be not entertained, were approved.

Resolved: To make a report to Council in accordance with the recommendations of said sub-committee.

2.—The claim of Messrs. Leclaire and McDonald, for extras in connection with the contract for the construction of a sewer in Ste. Catherine street East, was not entertained, as the Law Department has declared that the City is not responsible.

3.—The minutes of the sub-committee, *re Lunatics and Orphans* (meeting held the 16th May 1907) were read and approved.

4.—Submitted the report of the Water Department, in connection with the demand of Alderman Houlé, to notify the M. W. & P. Co. to lay water pipes (1) in Cowan street, between Beaubien and St. Zotique streets, (2) in Brébeuf street, North of Laurier avenue.

Resolved: To report to Council recommending that the City clerk be instructed to notify the M. W. & P. Co. to lay water pipes in said streets.

5.—The following claims were submitted and referred to the sub-committee on claims:

a) From P. Gravel, for a reduction of one half in the cost of a sewer constructed in Ropery street.

b) From Emery Lamoureux for damages to his vehicle.

c) From P. Monahan to be refunded of the amount paid for a tile drain on Rozel street.

d) From Messrs. Beaubien & Lamarche, advocates, on behalf of widow J. H. Hamelin, for balance of salary due to her late husband.

e) From Mrs. Wm. Mann, to recover possession of a certain portion of Gauthier street.

6.—Submitted an account of \$300 from W. D. Lighthall, K.C., for services as Counsel in connection with the annexation of Rosemont.

Referred to the Annexation Committee for a report.

7.—Submitted a letter from Mr. R. E. Burns, complaining of a foreman in the employ of the Road Department.

Referred to the Road Committee.

8.—Submitted a letter from Mr. Narcisse Fortin offering to purchase from the City a certain piece of land on Mullins street.

9.—Submitted an opinion of the Law Department, in connection with the demand of the G. T. Ry. for the purchase or expropriation of a certain property formerly belonging to the City of St. Henry, now the City of Montreal.

Referred to the sub-committee on Civic Properties.

On a report of Mr. A. Bienvenu, superintendent of the License Department, it was

Resolved: To dismiss Mr. Alfred Nelson, inspector of the License Department.

10.—La requête des hôpitaux de Montréal qui demandent qu'on leur fournisse l'eau gratuitement étant soumise, il est

Résolu: De différer l'étude de cette question.

11.—Sur l'avis de M. Ethier, avocat en chef de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de vendre à l'enchère, suivant la loi, les matériaux des constructions expropriées pour l'ouverture de la rue Gain, et de nommer M. Marcotte commissaire-priseur.

12.—Soumis un rapport de la sous-commission des Propriétés civiques recommandant que soit présenté au Conseil un rapport à l'effet de demander l'autorisation de vendre, séparément ou en bloc l'emplacement appartenant à la Ville et situé dans le quartier Saint-Henri, connu sous le nom de "Abattoirs de l'Ouest," réservant néanmoins la partie qui a été mise sous le contrôle de la Commission des Parcs et Traverses pour les fins d'établissement d'un parc: ledit terrain devant être vendu lorsque la Commission des Finances croira le temps opportun et aux conditions qui seront alors fixées.

Le Département en Loi est prié d'exercer les procédures nécessaires à l'effet d'enregistrer la subdivision dudit terrain telle qu'elle apparaît au plan dressé au bureau de l'Inspecteur de Ville, en date du 20 juin 1905.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

13.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$1,000 à l'effet de réparer un trottoir autour de l'église Sainte-Cunégonde, sur les rues Quesnel et Vinet.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant, en autant que la Commission de la Voirie a des fonds disponibles pour réparations aux trottoirs permanents, que lesdites réparations soient exécutées et payées à même ces fonds.

14.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant de permettre au Département des Travaux publics (Ottawa) de construire une rallonge à l'hôtel des postes au-dessus de la ruelle des Fortifications, à certaines conditions.

Résolu: De renvoyer ledit rapport au Département en Loi afin de savoir quelles conditions pourraient être imposées au Gouvernement pour l'octroi de ce privilège.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Sadler, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport à l'effet de prier le Département en Loi de procéder à l'expropriation de la 4ème section de la rue Saint-Antoine, suivant la loi.

16.—Les rapports suivants de la Commission de la Voirie sont renvoyés de nouveau à ladite Commission.

a) A l'effet de céder une partie des rues Dufresne et Chapple à la corporation de DeLorimier;

b) A l'effet de construire un égout dans la rue Gilford, depuis la rue Chambord jusqu'à la rue Brébeuf;

c) A l'effet de construire un égout dans la rue Fabre, depuis la rue Gilford jusqu'à l'avenue Laurier;

d) A l'effet de construire un égout dans la rue Saint-Germain, depuis le lot No 292 jusqu'à la rue Sherbrooke, et le long de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Nicolet.

17.—Soumis un rapport de la Commission de Police, demandant un crédit de \$125 pour l'achat d'un dactylographe.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

18.—A la demande du trésorier de la Ville, il est aussi recommandé d'acheter un dactylographe à Mme Brophy, le montant requis devant être chargé au contingent du service des Finances.

19.—Soumis des rapports de la Commission de la Voirie recommandant la construction d'égouts dans certaines rues, savoir:

a) Avenue Emma, depuis la rue Larivière jusqu'à la rue Dufresne, à raison de \$1,450, payable \$1,175 par les propriétaires et \$275 par la Ville;

b) Rue Verchères, depuis la 5ème Avenue jusqu'à la rue Frontenac; et rue Frontenac, depuis la rue Verchères jusqu'aux abattoirs, et à travers les abattoirs: coût \$53,000, payable \$20,000 par les propriétaires et \$33,000 par la Ville.

Résolu: De souscrire à ces rapports.

20.—Soumis un rapport de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$750 à l'effet d'embellir le square Dominion à l'endroit où sera érigé le monument Strathcona & South Africa et pour l'exécution de

10.—The petition of the hospitals of Montreal, asking to be supplied with water free of charge, being submitted, it was.

Resolved: That consideration of same be postponed.

11.—On the advice of Mr. Ethier, chief City Attorney, it was

Resolved: To report to Council recommending that the building material, of the properties expropriated for the opening of Gain street, be sold at public auction according to law, and that Mr. Marcotte be appointed auctioneer for said sale.

12.—Submitted a report from the sub-committee on Civic properties, recommending that a report be made to Council asking authorization to sell separately or "en bloc" the lot belonging to the City in St. Henry ward, known as the "Western Abattoir property", reserving nevertheless, the portion placed under the control of the Parks and Ferries Committee for park purposes. Said land to be sold when the Finance Committee will think the occasion favorable, and on the conditions to be determined by them.

The Law Department to be instructed to take the necessary proceedings for the registration of the sub-division of said land as shown on a plan made in the City Surveyor's Office, and dated 20th June 1905.

Resolved: To report to Council accordingly.

13.—Submitted a report from the Road Committee, asking for an appropriation of \$1,000 to repair sidewalks around Ste. Cunégonde church, on Quesnel and Vinet sts.

Resolved: To report to Council, recommending that, as the Road Committee has funds available for repairs to permanent sidewalks, said repairs should be executed and paid for, out of these funds.

14.—Submitted a report from the Road Committee, recommending that permission be granted to the Public Works Department, of Ottawa, to build a Post Office extension over Fortification lane, on certain conditions.

Resolved: That said report be referred to the Law Department to ascertain what conditions should be imposed on the Government, in connection with this privilege.

15.—On motion of Ald. Sadler, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Law Department be instructed to proceed with the expropriation of the 4th section of St. Antoine street according to law.

16.—The following reports of the Road Committee were submitted and referred back to said Committee:

a) To cede part of Dufresne and Chapleau streets to the corporation of DeLorimier.

b) To construct a sewer in Gilford street from Chambord to Brébeuf streets.

c) To construct a sewer in Fabre street, from Gilford street to Laurier ave.

d) To construct a sewer in St. Germain street, from lot 292 to Sherbrooke street, and along Sherbrooke to Nicolet street.

17.—Submitted a report from the Police Committee for an appropriation of \$125 to purchase a typewriter.

Resolved: To concur in said report.

18.—At the request of the City treasurer, it was also

Resolved: To purchase a new typewriter for Miss Brophy, the necessary amount to be charged against the contingent fund of Finance Department.

19.—Submitted reports from the Road Committee, recommending the construction of sewers in certain streets, viz:

a) In Emma avenue, from Larivière to Dufresne streets, cost \$1,450, payable \$1,175 by the proprietors, and \$275 by the City.

b) In Verchères street, from 5th Avenue to Frontenac street, and in Frontenac street from Verchères street to Abattoir, and through Abattoir. Cost \$53,000, payable \$20,000 by the proprietors and \$33,000 by the City.

Resolved: To concur in said reports.

20.—Submitted a report from the Parks and Ferries Committee, asking an appropriation of \$750 to embellish Dominion square, where the Strathcona & South Africa

certains travaux concernant l'inauguration dudit monument.

Résolu: De souscrire audit rapport.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 22 mai

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Marin, Nault, Lévesque, Dagenais, Turner et Gadbois.

1.—Les soumissions pour la fourniture du charbon mou à vapeur et du charbon dur sont reçues des maisons suivantes:

Charbon anthracite	La tonne
The Connell Anthracite Mining Co. (Stove ou Egg)	\$6.00
Evans Bros.	do 6.50
E. Lemire.	do 6.50
Lackawanna Coal Co.	do 6.50
Jos. Elie.	do 6.50

Charbon mou à vapeur.

J.-O. Labrecque & Cie, pour 25,000 tonnes de charbon à vapeur "Dominion" tout-venant; 15,000 tonnes, devant être livrées avant le 1er décembre 1907, à \$4.25 la tonne, et 10,000 tonnes devant être livrées à partir du 1er janvier 1908 jusqu'au 1er juin 1908, à raison de \$4.70 la tonne.

L. Cohen & Fils, pour 25,000 tonnes de charbon à vapeur "Dominion" tout-venant; 15,000 tonnes, livrables avant le 1er décembre 1907, à \$4.25 la tonne, et 10,000 tonnes livrables à partir du 1er janvier jusqu'au 1er juin 1908, à raison de \$4.70 la tonne.

Résolu: D'adjuger à la "Connell Anthracite Mining Co." un contrat pour la fourniture de 13 tonnes de charbon dur à \$6.00 la tonne, à titre d'essai, et de partager également les 140 tonnes qui restent entre les quatre autres soumissionnaires, à raison de \$6.50 la tonne.

M. l'échevin Gadbois

Propose: Que le contrat pour la fourniture de 15,000 tonnes de charbon mou à vapeur "Dominion" tout-venant, livrables avant le 1er décembre 1907, soit partagé également entre MM. J.-O. Labrecque & Cie et L. Cohen & Fils, à raison de \$4.25 la tonne, pourvu cependant que lesdits soumissionnaires accordent au service de l'Aqueduc une option, jusqu'au 4 janvier 1908, pour 10,000 tonnes à raison de \$4.70 la tonne.

Le partage des voix donne le résultat suivant:

Pour: Marin, Lévesque, Nault, Turner, Gadbois—5.

Contre: Dagenais, Clearihue—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée.

Il est aussi

Résolu: De remettre aux soumissionnaires suivants les dépôts effectués avec leurs soumissions pour la fourniture du charbon:

	Montant du dépôt.	Remboursement.
J.-O. Labrecque & Cie.	\$6,000	\$3,000
L. Cohen & Fils.	6,000	3,000
The Connell Anthracite Mining Co.	100	100
Lackawanna Coal Co.	100	100
E. Lemire.	100	100
Jos. Elie.	100	100
Evans Bros.	100	100

2.—Soumise et lue une lettre de la "John McDougall Cal. Iron Works Co.", réclamant le paiement de la balance de \$3,547 qui lui est due par son contrat pour la fourniture de la pompe à turbine électrique posée à la station des pompes du haut niveau.

Le surintendant informe la Commission que les entrepreneurs ont rempli toutes les conditions du contrat quant à ce qui concerne la mise en opération de la pompe.

Résolu: De payer ce montant aux entrepreneurs, sauf opinion des avocats de la Ville sur le fait que la pompe n'a pas été livrée dans le temps spécifié. Le surintendant

Monument will be erected, and for necessary works in connection with the inauguration of said monument.

Resolved: To concur in said report.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

WATER COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of May.

Present: Ald. Clearihue, chairman, Marin, Dagenais, Nault, Turner, Lévesque and Gadbois.

1.—Tenders for soft steam and hard coal required by the department were received from the following parties:

Anthracite coal.

	Per ton.
The Connell Anthracite Mining Co. (Stove or Egg)	\$6.00
Evans Bros.	6.50
E. Lemire.	6.50
Lackawanna Coal Co.	6.50
Jos. Elie.	6.50

Steam coal.

J. O. Labrecque & Co., for 25,000 tons of Dominion run of mine steam coal; 15,000 tons to be delivered before the 1st of Dec. 1907, at \$4.25 per ton, and 10,000 tons to be delivered from the 1st of Jan. to 1st June 1908, at \$4.70 per ton.

L. Cohen & Son, for 25,000 tons of Dominion run of mine steam coal; 15,000 tons to be delivered before the 1st of Dec. 1907, at \$4.25 per ton, and 10,000 tons to be delivered from the 1st of Jan. to the 1st of June 1908, at \$4.70 per ton.

Resolved: To award the Connell Anthracite Mining Co. a contract for 13 tons of hard coal, at \$6.00, per ton as a trial order, and to divide the remaining 140 tons required, equally between the other four tenderers at \$6.50 per ton.

Ald. Gadbois

Moved: That the contract for 15,000 tons of Dominion run of mine soft steam coal, to be delivered before the 1st of Dec. 1907, be equally divided between Messrs. J. O. La brecque & Co. and L. Cohen & Son, at \$4.25 per ton, provided, however, that the above firms give the department an option until the 4th of Jan. 1908, on the 10,000 tons, at \$4.70 per ton.

The vote being taken resulted as follows:

Yea: Ald. Marin, Lévesque, Nault, Turner and Gadbois—5.

Nays: Dagenais and Clearihue—2.

The motion was carried.

It was also

Resolved: To refund the following firms their deposits made in connection with tenders for coal:

	Amount of deposit.	Refund.
J. O. Labrecque & Co.	\$6,000	\$3,000
L. Cohen & Son.	6,000	3,000
The Connell Anthracite Mining Co.	100	100
Lackawanna Coal Co.	100	100
E. Lemire.	100	100
Jos. Elie.	100	100
Evans Bros.	100	100

2.—Submitted and read a letter from the John McDougall Cal. Iron Works Co., asking for the final payment of \$3,547 on account of their contract for the electric turbine pump at the High Level Pumping Station.

The superintendent informed the Committee that the contractors had fulfilled all the terms of the contract in regard to the working of the pump.

Resolved: To pay the contractors the above sum subject to the opinion of the City Attorneys, as the pump was not delivered in the specified time. The superintendent to give

devra fournir aux avocats les renseignements nécessaires au sujet du retard apporté à la livraison de ladite pompe.

3.—Le surintendant soumet les comptes de la "Montreal Water & Power Co.", s'élevant à \$3,098.70, pour l'eau fournie à la Ville pendant le temps que les pompes du service de l'Aqueduc étaient brisées.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$3,098.70 soit affecté au paiement des comptes ci-dessus.

4.—Le surintendant est autorisé à employer M. Jacques Dupont comme ingénieur pour les travaux de l'Aqueduc, et de le payer à raison de \$150 par mois.

5.—Le surintendant est autorisé à changer la conduite-maitresse actuelle de 4" de la rue Cathédrale pour une conduite de 6", et à charger le coût de ce changement aux "Tuyaux de service."

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 22 mai

Sont présents: MM. les échevins Duquette, président, Bumbray, Séguin, Martin, Labrecque et Turner.

1.—Soumise et lue une opinion des avocats de la Ville, relativement au cas de M. Geo. Demers, boucher et locataire des étaux Nos 30 et 31 du marché Saint-Laurent, déclarant que en présence des infractions commises par ledit M. Demers aux dispositions du règlement des marchés No 296, sect. 36, concernant ses étaux, la Ville a le droit de résilier le bail passé avec ce dernier en adoptant les procédures requises par la loi, c'est-à-dire en exerçant une poursuite en résiliation de bail et en expulsion.

Résolu: Que cette opinion soit reçue et acceptée.

2.—Soumise et lue une lettre de M. Geo. Demers, boucher et locataire des étaux Nos 30 et 31 du marché Saint-Laurent, demandant de remettre cesdits étaux à la Ville, à dater du 1er juin prochain.

Sur proposition de M. l'échevin Labrecque, il est accepté que la résignation de M. Demers soit reçue et que les étaux en question soient immédiatement mis en location.

3.—Soumise et lue une lettre de MM. W. Lamarre & Cie, marchands de charbon, offrant \$20 pour une balance (plate-forme) située à Saint-Henri.

Résolu: De mettre ladite balance en vente.

4.—Soumise et lue une requête signée des locataires du marché Bonsecours, demandant la réinstallation de M. M. Jolicoeur comme commis dudit marché.

Résolu: Que cette requête soit reçue.

5.—Sont ouvertes, par le sous-greffier de la Ville, les soumissions suivantes pour la fourniture du charbon et du bois requis par ce département, soit 115 tonnes de "stove" et 6 cordes de bois (érable):

	(Tonnes de 2000 lbs)	(Bois)
Wilson Frères.	\$6.50	\$7.50
E. Lemire.	6.50	7.00
Lackawanna Coal Co.	6.50	
Joseph Elie.	6.50	
E. Renaud.	6.50	6.50
J.-C. McDiarmid.	6.50	
J.-O. Labrecque & Cie.	6.50	
J. Lefebvre & Cie.	6.50	
L. Cohen & Son.	6.50	

Tous les soumissionnaires demandant 50 cents extra par tonne pour livraison après le 1er juillet.

Résolu: Que le contrat soit divisé également entre les soumissionnaires suivants recommandés par chacun des membres de la Commission:

J.-O. Labrecque & Cie.	32 tonnes
Wilson Frères.	32 "
Joseph Elie.	17 "
	17 "

the Attorneys the necessary information in reference to the delay in delivery.

3.—The superintendent submitted accounts from the Montreal Water & Power Co., amounting to \$3,098.70 for water supplied to the City during the time the department's steam pumps were broken down.

Resolved: To report to the Council, asking for an appropriation of \$3,098.70 to pay the above accounts.

4.—The superintendent was authorized to employ Mr. Jacques Dupont as engineer to work on the Aqueduct, and to pay him at the rate of \$150 per month.

5.—The superintendent was authorized to change the present 4" main in Cathedral street, for a 6" pipe and charge same to distribution pipes.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of May.

Present: Ald. Duquette, chairman, Bumbray, Séguin, Martin, Labrecque and Turner.

1.—Submitted and read an opinion from the City attorneys, concerning the case of Mr. Geo. Demers, butcher and tenant of stalls Nos. 30 and 31, at St. Lawrence market, stating that, in view of the violation committed by the said Mr. Demers, of the provisions of by-law concerning markets No. 296, sect. 36, concerning his stalls, the City has the right to cancel the lease passed with the latter, and adopt the proceedings required by law; that is to say to take an action in order to cancel the lease and an action in ejectment.

Resolved: That this opinion be received and accepted.

2.—Submitted and read a letter from Mr. Geo. Demers, butcher and tenant of stalls Nos. 30 and 31 St. Lawrence market, asking to give up said stalls to the City from the 1st of June next.

On motion of Ald. Labrecque, it was

Resolved: That Mr. Demers resignation be received and accepted, and that the stalls in question be immediately offered to let.

3.—Submitted and read a letter from Messrs. W. Lamarre & Co., coal dealers, offering \$20 for a platform scale, situated in St. Henry.

Resolved: That said scale be sold.

4.—Submitted and read a petition, signed by tenants of Bonsecours market, asking that Mr. M. Jolicoeur be reinstated as clerk for said market.

Resolved: That said petition be received.

5.—The asst-City clerk then opened the following tenders for the supply of coal and wood required by this department, to wit: 115 tons of "stove" and 6 cords of wood (maple):

	(Tons of 2000 lbs)	(Wood)
Wilson Bros.	\$6.50	\$7.50
E. Lemire.	6.50	7.00
Lackawanna Coal Co.	6.50	
Joseph Elie.	6.50	
E. Renaud.	6.50	6.50
J. C. McDiarmid.	6.50	
J. O. Labrecque & Co.	6.50	
J. Lefebvre & Son.	6.50	
L. Cohen & Son.	6.50	

Each tenderer asked 50 cents extra per ton for delivery after the 1st of July.

Resolved: That the contract be equally divided between the tenderers:

J. O. Labrecque & Co.	32 tons.
Wilson Bros.	32 "
Joseph Elie.	17 "
	17 "

Résolu: De remettre aux autres soumissionnaires le dépôt effectué avec leur soumission.

6.—Sont ouvertes les soumissions suivantes pour la couverture en papier goudronné et en ciment du toit et des claires-voies du marché Saint-Antoine:

Canada Roofing Co.	\$589
G.-D. Pearson.	640
Jos. Lamarche.	660
Z.-C. St-Amour.	675
Barrette & Pruneau.	700

Sur proposition de M. l'échevin Labrecque, il est

Résolu: D'adjuger au plus bas soumissionnaire, la "Canada Roofing Co.", le contrat pour l'exécution des travaux en question aux prix et conditions spécifiés dans sa soumission, soit \$589.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 23 mai

Sont présents : MM. les échevins Yates, président, Lavallée, David, Lavoie, Robillard et Mercier.

1.—Soumises et lues les soumissions suivantes pour la fourniture du charbon aux différentes casernes de pompiers de la Ville :

Ernest Lemire,	Charbon Egg	\$6.50 la tonne
Lackawanna Coal Co.,	"	6.50 "
Peter Reid & Fils,	"	6.50 "
Tancrède Trudel,	"	6.50 "
J. O. Labrecque & Cie,	"	6.50 "
Jos. Lefebvre & Cie,	"	6.50 "
L. Cohen & Fils,	"	6.50 "
E. Renaud,	"	6.50 "
C. A. Duclos,	"	6.50 "
J. C. McDiarmid,	"	6.50 "
Jos. Elie,	"	6.50 "

La prise en considération de ces diverses soumissions est différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Reçu une soumission de M. J.-E. Beaudry pour la fourniture de charbon "Egg" à \$6.50 la tonne; cette soumission, n'étant pas accompagnée du dépôt requis, n'est pas acceptée.

2.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission à l'appui d'une requête de citoyens résidant sur la rue Forsythe, quartier Hochelaga, demandant que la "Montreal Light, Heat & Power Co." soit requise de poser une conduite de gaz dans ladite rue, entre les rues Davidson et Cuvillier.

Résolu: De prier le secrétaire d'écrire à la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour lui demander de poser des conduites-mâîtresses dans la rue Forsythe, entre les rues Davidson et Cuvillier, suivant son contrat.

3.—Soumises et lues les lettres suivantes :

(a) Du Conseil des Métiers et du Travail, renvoyée du Conseil à cette Commission, re certains théâtres non construits à l'épreuve du feu; aussi un rapport de l'inspecteur des Edifices déclarant que la salle d'amusement dite "Nationoscope" ne répond pas à la désignation réglementaire de "Théâtre", suivant la section 21 du règlement 260, et que le théâtre Bennett, récemment érigé à l'angle des rues Sainte-Catherine et City-Councillors, est complètement à l'épreuve du feu.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport conforme à celui de l'inspecteur des Edifices.

(b) De l'inspecteur des Edifices, informant la Commission qu'il a reçu une invitation d'assister à une convention de la "Smoke Inspectors' Association" qui doit être tenue à Milwaukee, les 26, 27 et 28 juin 1907.

Déposée aux archives.

(c) De MM. Frazer Frères, re propriété qui conviendrait pour l'établissement d'une caserne de pompiers.

Déposée sur le bureau.

(d) De M. J. McGuire, offrant sa démission comme contremaître du corps de sauvetage No. 4.

Résolu: Que ladite démission soit reçue et acceptée.

4.—Soumise et lue une requête de MM. M. Demers & Frères, demandant l'autorisation d'ouvrir un clos de bois et de charbon

Resolved: That the other tenderers be refunded their deposits made in connection with their tenders.

6.—The following tenders for the covering with tarpaper and cement of the roof and sky-lights of St. Antoine market, were then opened:

Canada Roofing Co.	\$589
G.-D. Pearson.	640
Jos. Lamarche.	660
Z.-C. St-Amour.	675
Barrette & Pruneau.	700

On motion of Ald. Labrecque, it was

Resolved: That the contract for the work in question be awarded to the lowest tenderer, the Canada Roofing Co., at the price and conditions specified in their tender, to wit: \$589.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 23rd of May

Present: Ald. Yates, chairman, Lavallée, David, Lavoie, Robillard and Mercier.

1.—Submitted and read the following tenders for the supply of coal for the various Fire Stations:

Ernest Lemire,	Egg	Coal	\$6.50 per ton.
Lackawanna Coal Co.,	"	"	6.50 "
Peter Reid & Son,	"	"	6.50 "
Tancrède Trudel,	"	"	6.50 "
J. O. Labrecque & Co.,	"	"	6.50 "
Jos. Lefebvre & Co.,	"	"	6.50 "
L. Cohen & Son,	"	"	6.50 "
E. Renaud,	"	"	6.50 "
C. A. Duclos,	"	"	6.50 "
J. C. McDiarmid,	"	"	6.50 "
Jos. Elie,	"	"	6.50 "

Consideration deferred till next meeting.

Received a tender from Mr. J. E. Beaudry, for the supplying of egg coal, at \$6.50 per ton, which tender was not accompanied with the required deposit, and therefore, was not accepted.

2.—Ald. Bumbray appeared before the Committee with a petition from residents of Forsythe street, Hochelaga ward, asking that The Montreal Light, Heat & Power Co., be requested to lay a gas main in said street, between Davidson and Cuvillier streets.

Resolved: That the secretary be instructed to write the Montreal Light, Heat & Power Co., requesting that a gas main be laid on Forsythe street, between Davidson and Cuvillier streets, according to contract.

3.—Submitted and read the following letters:

(a)—From the Trades and Council, referred from Council, re certain theatres not of fire-proof construction, and also a report from the Building Inspector stating that the amusement hall, called the "Nationoscope" is not classed as a theatre, according to section 21 of by-law 260, and that Bennett Theatre, recently built, corner of St. Catherine and City-Councillors streets, is entirely fire-proof.

Resolved: That a report be made to Council according to the Building Inspector's report.

(b)—From the Building Inspector, informing the Committee of an invitation to attend the convention of the Smoke Inspectors' Association, to be held in Milwaukee, June 26th, 27th and 28th 1907.

Filed of record.

(c)—From Messrs Frazer Brothers re a suitable property for the erection of a Fire Station.

Laid on the trade.

(d)—From Mr. J. McGuire, tendering his resignation as foreman of No. 4 Salvage of the Fire Brigade.

Resolved: That it be received and accepted.

4.—Submitted and read a petition from Messrs M. Demers & Brothers for permission to open a wood and coal yard, at No.

au No. 352 de la rue Saint-Timothée, quartier LaFontaine ; et des requêtes pour et contre l'ouverture dudit clos.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, conformément au règlement No. 340,

M. l'échevin Mercier

Propose : Vu le rapport de l'inspecteur des Edifices, que l'autorisation demandée soit accordée et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

M. l'échevin Lavallée soulève un point d'ordre, alléguant que la Commission n'a pas le pouvoir ou la juridiction de recommander l'octroi ou le refus de telle autorisation, mais ne peut que renvoyer au Conseil le rapport de l'inspecteur des Edifices avec ses conclusions.

M. le président déclare que le point d'ordre n'est pas fondé.

M. l'échevin Lavallée propose alors en

Amendement : Que le rapport de l'inspecteur des Edifices et les requêtes s'y rattachant soient renvoyés au Conseil pour qu'il vote l'octroi ou le refus de l'autorisation demandée.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage :

Pour : Robillard, Laviolette, David, Lavallée—4.

Contre : Mercier, Yates—2.

L'amendement étant affirmatif, il est

Résolu : En conséquence.

5.—Sousmises et lues les demandes suivantes à l'effet d'ériger des écuries :

(a) De la "Canadian Express Co." à l'effet d'ériger une écurie de 125 places sur les lots Nos. 795, 796, 797 et 798 de la rue Chabotillez, quartier Saint-Joseph.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu : Que l'autorisation demandée soit accordée et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

(b) De M. Magloire Dupuis, pour l'érection d'une écurie de 20 places au No. 106 de la rue Turgeon, quartier Saint-Henri ;

(c) De M. Emile Delisle, pour une écurie de 40 places au No. 88 de la rue Saint-Dominique, quartier Saint-Louis.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu : Que les demandes et les rapports y annexés de l'inspecteur des Edifices soient de nouveau renvoyés au Conseil avec recommandation de les transmettre à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

6.—Sousmis et lus les rapports suivants :

(a) Du chef du service des Incendies, demandant d'opérer le viriement d'un montant de \$437.50 du crédit affecté aux gages des pompiers et d'appliquer ce montant à l'item des salaires des officiers afin de payer le salaire d'un contremaître pour 7 mois, depuis le 1er juin jusqu'au 31 décembre 1907.

Résolu : De souscrire au rapport du chef, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence. (M. le président dissident).

(b) Du chef du service des Incendies, informant la Commission qu'il y a 500 pieds de vieux boyaux qui ne sont plus en usage dans la brigade des pompiers, et suggérant de les vendre aux conditions les plus avantageuses.

Résolu : D'accueillir la suggestion du chef et de demander qu'un rapport soit présenté en conséquence à la prochaine assemblée. (MM. les échevins Laviolette et Lavallée dissidents).

(c) Du chef du service des Incendies, au sujet des réparations requises au toit de la caserne No. 16, parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu : Que l'inspecteur des Edifices soit prié de préparer le cahier des charges pour les réparations requises, afin que les entrepreneurs puissent soumissionner, et de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

(d) Du chef du service des Incendies, recommandant d'installer une caserne temporaire dans le district du haut niveau.

Résolu : Qu'une sous-commission, composée de MM. les échevins Robillard, Mercier et David et du chef, soit nommée pour visiter le district du haut niveau afin d'y chercher un endroit favorable à l'installation d'une caserne temporaire.

(e) Du pourvoyeur, recommandant de rembourser les dépôts suivants :

MM. Fogarty Bros *re* contrat pour bottes \$188.00

" Trudel et Graham *re* contrat coiffures d'été 100.00

" Bastien & Brunelle *re* contrat Uniformes

d'été pour officiers 100.00

Résolu : De faire droit à cette demande.

352 St. Thimothée street, LaFontaine ward, and petitions in favor and against the opening of said wood and coal yard.

The Building Inspector reporting favorably thereon, according to By-Law No. 340, Ald. Mercier

Moved : That in view of the Building Inspector's report, the permission sought for be granted, and that a report be made to Council accordingly.

Ald. Lavallée raised a point of order, contending that the Committee had not the power or jurisdiction, to recommend the granting or the refusal of said permit, therefore, the Committee only had to refer the Building Inspector's report to Council with its conclusion.

The chairman declared that the point of order was not well taken.

Ald. Lavallée then moved in.

Amendment : That the report of the Building Inspector and petitions relating to the matter be referred to Council for the granting or the refusal of said permit.

The said amendment being put, the Committee divided :

Yeas : Robillard, Laviolette, David, Lavallée—4.

Nays : Mercier, Yates—2.

The amendment being in the affirmation, it was

Resolved : Accordingly.

5.—Submitted and read the following applications for permission to erect stables :

(a) —From the Canadian Express Co., for a stable of 125 stalls on lots Nos. 795, 796, 797 and 798 Chaboillez street, St. Joseph ward.

The Building Inspector reporting favorably thereon, and there being no opposition, it was

Resolved : That the permission sought for be granted, and report made to Council accordingly.

(b) From Mr. Magloire Dupuis, for a stable of 20 stalls, at No. 106 Turgeon street, St. Henry ward.

(c) From Mr. Emile Delisle, for a stable of 40 stalls, at No. 88 St. Dominique street, St. Louis ward.

The Building Inspector reporting favorably thereon, and there being no oppositions, it was

Resolved : That the applications, and the attached reports of the Building Inspector, be referred back to Council, and recommending that it be sent to the Hygiene and Statistics Committee.

6.—Submitted and read the following reports :

(a) From the chief of the Fire Department asking that the sum of \$437.50 be varied from the item of appropriation for firemen's wages, and be applied to the item of appropriation for officers' salaries ; to pay the salary of a foreman, for 7 months, from June 1st to December 31st 1907.

Resolved : To concur in the chief's report, and that a report be made to Council accordingly. (Chairman dissenting).

(b) From the chief of the Fire Department informing the Committee that 500 feet of old hose, not in use in the Fire Brigade, and suggesting that the same be sold to the best possible advantage.

Resolved : That the chief's suggestion be acceded to, and a report made accordingly for next meeting (Ald. Laviolette and Lavallée dissenting).

(c) From the chief of the Fire Department *re* repairs required to the roof of No. 16 Fire Station, LaFontaine Park.

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved : That the Building Inspector be instructed to prepare specifications for the necessary repairs, so that contractors can tender for same, and that a report be made for next meeting.

(d) From the chief of Fire Department recommending that a temporary station be placed in the high level district.

Resolved : That a sub committee, composed of Ald. Robillard, Mercier and David and the Chief, be appointed to visit the high level district with the view, of finding a suitable place for the establishment of a temporary station.

(e) From the supply officer recommending that the following deposits be returned :

Messrs. Fogarty Bros, *re* contract for boots \$188.00

" Trudel and Graham, *re* summer caps . 100.00

" Bastien and Brunelle, *re* officers

summer uniforms..... 100.00

Resolved : That the request to acceded to.

(f) Du chef du service des Incendies, recommandant l'achat de deux échelles Seagrave de 55 pieds pour les casernes 3 et 20.

Résolu: D'accueillir à la recommandation du chef.

(g) Du chef du service des Incendies, recommandant de nommer M. Onésime Léveillé ingénieur en remplacement de M. Ernest Lavallée, démissionnaire.

Attendu que M. Léveillé a subi un examen satisfaisant devant l'inspecteur des Chaudières, il est

Résolu: De nommer M. Onésime Léveillé ingénieur de la brigade des pompiers, et que le contrôleur de la Ville en soit informé.

(h) De l'inspecteur des Edifices, au sujet des statistiques hebdomadaires qui doivent être fournies à la Gazette Municipale au sujet des permis de construction.

Résolu: Que, vu la résolution du Conseil à ce sujet, ledit rapport soit déposé aux archives; et que l'extrait des minutes du Conseil soit référé à l'inspecteur des Edifices avec prière de faire rapport.

Ajournement.

Z. S. MELOCHE.

Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 28 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Leclaire, Giroux, Molsón, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

SOUMISSIONS

1.—Le greffier-adjoint de la Ville ouvre les deux soumissions requises pour la construction d'un égout dans l'avenue Papineau, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Gilford.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la construction d'un égout de 2 x 3, conformément au cahier des charges et à la formule de la soumission, soit adjugé au plus bas soumissionnaire. M. Magloire Lapointe, aux prix mentionnés dans sa soumission, et qu'un contrat soit préparé en conséquence.

Il est aussi

Résolu: Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à M. W.-G.-A. McDonald son dépôt de \$600 effectué avec sa soumission pour la construction de l'égout de l'avenue Papineau.

DELEGATIONS

2.—M. l'échevin David se présente devant la Commission et demande que les boîtes de services de la "Montreal Water & Power Co." soient exhaussées au nouveau niveau des rues Dagenais et Ste-Marie.

L'inspecteur de la Ville soumet à cet effet une lettre de ladite Compagnie, en date du 22 mai dernier, dans laquelle il est dit que le tuyau à l'eau a été posé à la condition que, lorsque les rues seraient remplies, la ville de St-Henri paieraient le coût de l'exhaussement du tuyau et des services; et, de plus, que le coût approximatif de ce travaille se-rait de \$2.00 pour chaque boîte.

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si la Ville est tenue de payer l'exhaussement desdites boîtes de services.

3.—M. J.-S. Lamarche, N. P., se présente devant la Commission et demande l'effacement de la ligne homologuée de la rue Poupart.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

4.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission au sujet de la cession de la rue Valois.

Question différée à la prochaine séance.

REQUETES, ETC.

5.—De la "Laurentian Granite Company, Limited", demandant des commandes pour la fourniture des blocs de pavage en granit.

Résolu: Que le secrétaire soit prié de répondre que, vers le milieu de juin, la Commission lui fera savoir de quelle quantité elle aura besoin.

6.—Du contrôleur de la Ville, au sujet d'un compte de

(f) From the chief of the fire department recommending the purchase of two 55 foot Seagrave ladders for No. 3 and 20 Fire Stations.

Resolved: To accede to the chief's recommendation.

(g) From the Chief of the Fire Department recommending that Mr. Onésime Léveillé be appointed engineer in the place of Mr. Ernest Lavallée, resigned. Considering that Mr. Léveillé had passed a satisfactory engineer's examination before the City Boiler Inspector, it was

Resolved: That Mr. Onésime Léveillé be appointed engineer for the Fire Brigade, and that the City comptroller be instructed accordingly.

(h) From the Building Inspector re furnishing the "Municipal Gazette," with weekly statistics concerning the building permits.

Resolved: That in view of the resolution of the Council, on the subject, the report be filed of record: and that the extract from Council be referred to the Building Inspector for a report.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE.
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 28th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell and J. B. A. Martin.

TENDERS

1.—The assistant City clerk opened the two tenders received for the construction of a sewer in Papineau avenue, between Mount-Royal avenue and Gilford street.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for the laying of a sewer of 2' x 3', according to specifications and form of tender, be awarded to the lowest tenderer, Mr. Magloire Lapointe, at prices mentioned in his tender for same, and that a contract be prepared accordingly.

It was also

Resolved: That the City treasurer be authorized to refund Mr. W. G. A. McDonald his deposit of \$600 made in connection with his tender for the construction of the Papineau avenue sewer.

DELEGATIONS

2.—Ald. David appeared before the Committee and asked that the valve boxes of the Montreal Water & Power Co. be raised up to the new grade of Dagenais and St. Mary streets.

In this connection, the City surveyor submitted a letter from said company dated the 22nd of May last, in which it was stated that the water main had been laid on the condition that when the streets would be filled up, the City would pay for the cost of raising the water main and services; and moreover the letter stated that the approximate cost for the said work would be \$2.00 per box.

Resolved: That the Law Department be asked to state whether the City is obliged to pay for the raising of said valve boxes.

3.—Mr. J. S. Lamarche, N.P., appeared before the Committee and asked that the homologated line of Poupart street be erased.

Referred to the City surveyor for report.

4.—All. Bumbray appeared before the Committee anent the cession of Valois street.

Consideration deferred till next meeting.

PETITIONS, ETC.

5.—From the Laurentian Granite Co., Limited, asking that they be given orders for the supplying of granite block pavings.

Resolved: That the secretary be instructed to reply that the Committee would state, about the middle of June, what quantity they will need.

6.—From the City Comptroller, anent a claim from Mr. H. St. Onge, asst.-foreman for horsekeep.

M. H. St-Onge, sous-contremaitre, pour entretien d'un cheval.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à payer l'entretien du cheval de M. St-Onge à même le crédit affecté au paiement du salaire d'un nouveau contremaitre de la division Nord.

7.—De M. J. Lebrun, demandant une position de contremaître en chef dans le service de la Voirie.
Déposée sur le bureau.

8.—De M. J. Grenier, fils, comptable des ateliers de l'avenue De Lorimier, demandant 13 trappes et 13 flanges en fonte pour compléter des puisards Rousseau.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter les morceaux de fonte en question.

9.—M. l'échevin Duquette demande, au nom de M. J. Corbeil, que soit construit un trottoir en asphalte au lieu de dalles de pierre et goudron en face de sa propriété à l'angle Nord-Ouest des rues Beaubien et St-Hubert.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire un trottoir en asphalte à l'endroit ci-haut mentionné.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur la déclivité de la côte de la rue Berri, à partir de la partie ouverte de la rue Berri jusqu'à la ligne Sud de la rue Sherbrooke, en donnant (a) le degré de la pente et (b) en indiquant les constructions érigées entre les lignes homologuées.

11.—M. l'échevin Molson demande qu'un délai d'un an soit accordé au propriétaire avant de commencer à démolir la bâtie qui intercepte la circulation de la rue Garnier, près de l'avenue Mont-Royal.

M. l'échevin Lévesque, présent à la séance, demande que la bâtie en question soit démolie immédiatement.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de s'en tenir à la résolution de la Commission, adoptée le 9 avril dernier.

12.—M. le président informe la Commission que l'inspecteur de la Ville a commencé le réparage de la rue Ontario, à partir du boulevard St-Laurent jusqu'à la rue St-Hyacinthe, avec des blocs de scorie, à cause du gros trafic de la "Canadian Brewing Co." qui est située dans ce quartier.

M. l'échevin Mercier, présent à la séance, proteste, au nom des citoyens de la rue Ontario, contre la pose d'un pavage en blocs de scorie. Il demande que l'on pose de l'asphalte ou du pavage Hassam.

M. E. Bélanger, ingénieur civil, affirme que le pavage Hassam est supérieur aux blocs de scorie pour réparer le pavage de la rue Ontario.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer la rue Ontario, entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Denis, en pavage Hassam.

13.—M. l'échevin Duquette demande de faire enlever les barrières de péage dans la partie de la paroisse St-Laurent, qui a été récemment annexée à la Ville de Montréal; et, de plus, de numérotter les maisons de cette dernière localité.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

RAPPORTS

14.—Soumis le rapport de la Commission de la Voirie, renvoyé de nouveau par le Conseil, au sujet du pavage de la partie expropriée du côté Ouest du boulevard St-Laurent et des réparations au pavage de la partie Est du boulevard St-Laurent, entre les rues Notre-Dame et St-Jacques.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est
Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si la Commission de la Voirie peut pavé la partie expropriée du côté Ouest du boulevard St-Laurent, entre les rues Notre-Dame et St-Jacques, à même le crédit de \$126,043 affecté par le Conseil (13 mai dernier) aux réparations des pavages permanents, 10 en tenant compte qu'un tiers dudit boulevard St-Laurent n'a jamais été pavé (partie expropriée), et 20 sans le consentement des deux tiers des membres du Conseil suivant l'article 455 de la Charte de la Cité.

15.—De l'inspecteur de la Ville, soumettant une liste des puisards requis dans la division Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à poser les puisards en question s'il le juge nécessaire.

16.—De l'inspecteur de la Ville, relativement au change-

Resolved: That the City surveyor be authorized to pay horsekeep to Mr. St. Onge from the appropriation voted for a new foreman of the Northern Division.

7.—From Mr. J. Lebrun applying for a position as head foreman of the Road department.

Laid on the table.

8.—From Mr. J. Grenier, jr., accountant of the De Lorimier avenue shops, asking for 13 cast iron traps, and 13 flanges in order to complete the Rousseau gullies.

Resolved: That the City surveyor be authorized to purchase the said cast-iron pieces.

9.—Ald. Duquette, on behalf of Mr. J. Corbeil, asked that an asphalt sidewalk be constructed instead of flagstone and coal tar, opposite his property, on the North-west corner of Beaubien and St. Hubert streets.

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct an asphalt sidewalk at said place.

10.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to report as to the declivity of the Berri street hill, from the opened part of Berri St., to the south line of Sherbrooke street, by giving (a) the declivity and (b) by showing the buildings erected between the homologated lines.

11.—Alderman Molson asked that a delay of one year be granted to the proprietor before beginning the demolition of the building which closes street traffic on Garnier st., near Mount Royal Avenue.

Alderman Lévesque, present at the meeting, insisted on the building in question being demolished at once.

Resolved: That the City surveyor be instructed to adhere to the resolution adopted by this Committee the 9th of April last.

12.—The chairman informed the Committee that the City surveyor had commenced the repairing of Ontario street, from St. Lawrence boulevard to St. Hypolite street, with scoria blocks, because of the heavy traffic of the Canadian Brewing Co., which is located in said ward.

Ald. Mercier, on behalf of the citizens of Ontario street protested against the laying of scoria block paving, and asked that Hassam asphalt or paving be laid.

Mr. E. Bélanger, civil engineer, stated that Hassam paving was superior to scoria blocks for the repairing of the Ontario street pavement.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair Ontario street, between St. Lawrence boulevard and St. Denis street with Hassam paving.

13.—Ald. Duquette asked that the toll-gate in that part of St. Lawrence parish, recently annexed to the City of Montreal be removed, and moreover, that the buildings in said locality be numbered.

Referred to the City surveyor for a report.

REPORTS.

14.—Submitted the Road Committee's report, referred back by Council, anent the paving of the expropriated portion on the West side of St. Lawrence boulevard, and also anent the repairs to the paving of the East part of St. Lawrence boulevard, between Notre-Dame and St-James streets.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Law Department be requested to give their opinion as to whether the Road Committee had the right to pave the expropriated part, West side of St. Lawrence boulevard and charge the cost of same on the appropriation of \$126,043 voted by Council (May 13th, last), for repairs to permanent pavings; 10 taking into account that one-third of the said St. Lawrence boulevard (expropriated part) has never been paved, and 20 without the consent of the two-thirds of the members of Council, according to article 455 of the City Charter.

15.—From the City surveyor, submitting a list of the required gullies in the Western division.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to lay the gullies in question if he deems it necessary.

ment de certains noms de rues dans les quartiers St-Henri et St-Laurent.

Question différée.

17.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la réclamation de MM. Beckham & Scott, au montant de \$38, pour ouvrage à l'égout de la rue Lagauchetièrre.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à solder ladite réclamation, ledit montant devant être pris sur le crédit affecté aux réparations des égouts.

18.—De l'inspecteur de la Ville, demandant un crédit supplémentaire de \$1,530 pour la construction d'un trottoir en asphalte au lieu d'un trottoir en dalles de pierre et goudron sur le côté Ouest de l'avenue Laval, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit supplémentaire de \$1,530 soit affecté à la construction d'un trottoir en mastic d'asphalte sur le côté Ouest de l'avenue Laval, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins, moitié payable par les propriétaires et moitié par la Ville.

19.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la lettre de la "Montreal Water & Power Co." par laquelle ladite Compagnie consent à payer à la Ville de Montréal le coût des réparations aux tranchées faites par ladite compagnie dans les pavages et trottoirs permanents des quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un projet d'arrangement à ce sujet et d'obtenir l'approbation du Département en Loi.

20.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Dufferin, à partir de la rue De Fleurimont jusqu'à 300 pieds vers le Nord.

21.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Amity, à partir de la rue Iberville jusqu'à la rue Chapleau.

22.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Beaubien, à partir de la rue Labelle jusqu'à 110 pieds vers l'Est.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 29 mai

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, DeSerres, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin et Gadbois.

HOTEL DE VILLE

1.—Soumis et lu le tableau comparatif suivant, préparé par le surintendant de l'Hôtel de Ville, des prix soumis à la dernière assemblée pour la fourniture du charbon requis aux hôtels de ville de Montréal, de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde:

	Pour livraison avant 1er juillet 1907.		Pour livraison après le 1er juillet 1907.		
	Egg, par 2000 lbs	Furnace, par 20.0 lbs	Nom de la mine	Egg, par 2000 lbs	Furna- ce, par 2.00 lbs
Lackawanna Coal Co.	\$6.50	\$6.25	Scranton	\$6.75	\$3.75
Tancrede Trudel....		6.25	"		6.75
J. O. Labrecque & Cie....		6.25	"		6.75
Ernest Lemire.....	6.50	6.25	(pas men- tionné)	7.00	6.75
Alphonse Poupart.....					
Joseph Elie.....	6.50	6.25	Scranton	7.00	6.75
Peter Reid & Son.....			"		6.75
Joseph Lefebvre & Cie ...	6.50	6.25	"	7.00	6.75
L. Cohen & Son.....	6.50	6.25	"	7.00	6.75

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De remettre leurs dépôts aux soumissionnaires et de laisser lesdites soumissions sur le bureau.

2.—Etant repris en considération le rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville demandant la préparation d'un plan du tuyautage et des raccordements des fils électriques à l'intérieur des murs et des planches de l'Hôtel de Ville, il est.

Résolu: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville

16.—From the City surveyor concerning the change of a certain street name in St. Henry and St. Lawrence wards.
Consideration deferred.

17.—From the City surveyor anent Messrs. Beckham & Scott's claim, amounting to \$38, for work at the Lagauchetièrre street sewer.

Resolved: That the City surveyor be authorized to pay said claim, the said amount to be taken from the appropriation voted for repairs to sewers.

18.—From the City surveyor, asking that a supplementary appropriation of \$1,530 be voted for the construction of an asphalt sidewalk, instead of a flagstone and coaltar sidewalk, on the Western side of Laval avenue, from Sherbrooke street to Pine avenue.

Resolved: That a report be made to Council asking that a supplementary appropriation of \$1,530 be voted for an asphalt mastic sidewalk to be built on the West side of Laval avenue, from Sherbrooke street to Pine avenue, payable, one half by proprietors and the balance by the City.

19.—From the City surveyor anent the letter of the Montreal Water & Power Co., by which said Company consented to pay the City of Montreal the cost of repairs to cuts made by the said Company in the pavings and permanent sidewalks of St. Henry and Ste. Cunégonde wards.

Resolved: That the City surveyor be instructed to prepare a draft of agreement in this connection and to obtain the Law Department's approval.

20.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be built in Dufferin street, from De Fleurimont street to a distance of 300 feet Northwards.

21.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a sewer in Amity street, from Iberville and Chapleau streets.

22.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a sewer in Beaubien street, from Labelle street to a distance 110 feet Eastwards.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 29th of May.

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Lévy, J. B. A. Martin and Gadbois.

CITY HALL

1.—Submitted and read the following tabulated statement, prepared by the City Hall superintendent, of prices submitted at the last meeting for the supply of coal required at the City halls of Montreal, St. Henry and Ste. Cunégonde:

	For delivery before 1st of July 1907		For delivery after the 1st July 1907		
	Egg, per 2000 lbs	Furnace, per 2000 lbs	Name of the mine	Egg, per 2000 lbs	Furnace, per 2000 lbs
Lackawanna Coal Co.	\$6.50	\$6.25	Scranton	\$6.75	\$6.75
Tancrede Trudel....		6.25	"		6.75
J. O. Labrecque & Cie		6.25	"		6.75
Ernest Lemire.....	6.50	6.25	(not mentioned)	6.25	"
Alphonse Poupart.....					
Joseph Elie.....	6.50	6.25	Scranton	7.00	6.75
Peter Reid & Son.....			"		6.75
Joseph Lefebvre & Cie ...	6.50	6.25	"	7.00	6.75
L. Cohen & Son.....	6.50	6.25	"	7.00	6.75

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the deposits be refunded to tenders and that the said tenders be laid on the table.

2.—The City Hall superintendent's report, asking that a plan for the piping and the electric wiring in the walls and floors of the City Hall be prepared, was again considered, and it was

Resolved: That the City Hall superintendent be autho-

à faire préparer ce plan par M. Montbriant, architecte, le coût dudit plan ne devant pas dépasser \$250.

3.—Soumises et lues deux lettres, de M. Joseph Masson et de M. B. Lajeunesse, demandant la position rendue vacante par la promotion de M. Sévère Picard.

Ces deux lettres sont déposées sur le bureau en attendant que M. Sévère Picard soit effectivement entré dans ses nouvelles fonctions.

Il est aussi

Résolu: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à faire confectionner un costume spécial à M. Sévère Picard qui portera dorénavant le titre de Guide du Palais Municipal, sa coiffure d'uniforme devant porter cette inscription: "Guide."

BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

4.—Une délégation du Conseil d'administration de l'Association Saint-Jean-Baptiste, composée de M. J.-C. Beauchamp, S.-D. Vallières et Arthur Gagnon, se présente devant la Commission pour l'engager à louer pour quelques années les salles adjacentes au local actuel de la Bibliothèque civique, de façon à permettre à l'Association Saint-Jean-Baptiste d'encourir les dépenses nécessaires à l'aménagement convenable de ces nouvelles salles.

M. le président assure à la délégation que la sous-commission de la Bibliothèque civique, qui a été spécialement chargée de voir à l'agrandissement du local de la Bibliothèque civique, ne manquera pas de prendre en sérieuse considération les allégements de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

"GAZETTE MUNICIPALE"

5.—Soumise et lue une lettre de M. A.-P. Pigeon, imprimeur, demandant l'autorisation de remplacer par une autre la soumission qu'il a présentée il y a huit jours pour l'affermage de la *Gazette Municipale*.

Attendu que cette soumission ne contient aucun dépôt et que M. A.-P. Pigeon est le seul soumissionnaire,

Sur proposition de M. l'échevin Lévy, il est

Résolu: D'acquiescer à la requête de M. Pigeon et de limiter au 15 juin prochain le délai qui lui est accordé pour adresser une nouvelle soumission à cette Commission, faute de quoi la soumission actuellement devant la Commission sera prise en considération. Et il est entendu que tout autre imprimeur pourra profiter du privilège accordé à M. Pigeon et faire tenir à cette Commission, avant le 15 juin prochain, une soumission pour l'affermage de la *Gazette Municipale*, conformément au cahier des charges.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE

6.—M. R. Beaugrand se présentant de nouveau devant la Commission au sujet de son "*Beaugrand's Guide and Map of Montreal*" qu'il a offert en vente à la Ville, il est

Résolu: D'acheter cent exemplaires de ce *Guide*, à raison de 25c l'exemplaire.

Ajournement.

L de MONTIGNY,
Secrétaire.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 29 mai

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin, Gallery et Stearns.

1.—M. Montbriand, architecte, soumet un plan pour la construction d'une écurie centrale.

Résolu: Que ledit plan soit accepté et qu'un rapport, accompagné du cahier des charges, soit présenté au Conseil.

2.—Plusieurs soumissions pour la fourniture de bois et de charbon sont alors soumises et lues. L'adjudication est différée jusqu'à la prochaine assemblée.

3.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police, demandant de rétablir le système consistant à placer trois officiers dans chaque poste.

Sur proposition de M. l'échevin Séguin, il est

Résolu: Que soit annulée la résolution du 11 avril 1906, réduisant à deux le nombre des officiers de chaque poste.

ized to have said plan prepared by Mr. Montbriant, architect, the cost of the plan not to exceed \$250.

3.—Submitted and read two letters, one from Mr. Joseph Masson and the other from Mr. B. Lajeunesse, asking for the vacant position of Mr. Sévère Picard, who was promoted.

The letters were laid on the table until Mr. Sévère Picard has assumed his new functions.

It was also

Resolved: That the City Hall superintendent be authorized to order a special uniform for Mr. Picard who will in the future be known by the title of "*Guide of the City Hall*," his cap bearing the inscription: "Guide."

CIVIC LIBRARY

4.—A delegation from the Board of administration of the St. Jean-Baptiste Association, composed of Messrs. J. C. Beauchamp, S. D. Vallières and Arthur Gagnon, appeared before the Committee and urged that the adjacent halls, next to the present Civic Library, be rented for several years, so as to enable the St. Jean-Baptiste Association to incur the necessary expenses for the suitable accommodation of said halls.

The chairman assured the delegation that the Civic Library sub-committee which had been specially instructed to look after the enlargement of the Civic Library rooms, would seriously consider the desires of the St. Jean-Baptiste Association.

"MUNICIPAL GAZETTE"

5.—Submitted and read a letter from M. A. P. Pigeon, printer, asking for authority to replace by another tender the one submitted by him, eight days ago, for the leasing of the *Municipal Gazette*.

Whereas the said tender was not accompanied by any deposit, and as Mr. Pigeon was the only tenderer,

On motion of Ald. Lévy, it was

Resolved: To grant Mr. Pigeon's request, and to limit to the 15th of June next the delay granted for the sending of a new tender to this Committee, failing which, the tender now before the Committee will be considered. And it was understood that any other printer may profit by the privilege granted to Mr. Pigeon and send to this Committee, before the 15th of June, a tender for the leasing of the *Municipal Gazette*, according to specifications.

PRINTING AND STATIONERY.

6.—Mr. R. Beaugrand appeared before the Committee anent his "*Beaugrand's Guide and Map of Montreal*," which he offered to sell to the City, and it was

Resolved: That one hundred copies of the said guide be purchase, at 25 cents per copy.

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 29th of May.

Present: Ald. Proulx, chairman, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin, Gallery and Stearns.

1.—Architect Montbriand submitted a plan for the building of a central stable.

Resolved: That it be accepted and that a report, with specification for same, be made to the City Council.

2.—Several coal and wood tenders were then submitted and read. The awarding of same was deferred until the next meeting.

3.—Submitted and read a letter from the superintendent of Police asking, that the system of having three officers per station, be re-established.

On motion of Ald. Séguin, it was

Resolved: That the resolution of the 11th April 1906, re-

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est aussi
Résolu: Que le rapport du surintendant de Police, tel que soumis, soit adopté.

4.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport à l'effet d'opérer le virément d'un montant de \$300 affecté aux "Gages des constables" et de l'appliquer aux "Salaires des officiers."

5.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est
Résolu: De nommer le sergent O. Côté à la position de lieutenant de Police.

6.—M. l'échevin Gallery

Propose: Que le sergent T. O'Connor soit nommé lieutenant de Police.

M. l'échevin M. Martin propose en
Amendement: Que le sergent Jas. Corbett, recommandé par le surintendant de Police, soit nommé audit poste.

Et un débat s'engageant, M. l'échevin Gallery propose en
Sous-amendement: De différer cette nomination jusqu'à la prochaine assemblée.

La Commission se partage comme suit sur ledit sous-amendement:

Pour: Stearns, Gallery et Bumbray—3.

Contre: Martin, Séguin, Roy et Proulx—4.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

Sur l'amendement:

Pour: Martin, Séguin, Roy et Proulx—4.

Contre: Stearns, Gallery et Bumbray—3.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

7.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, Jas. Gorman, constable (No 210), est nommé sergent pour remplacer le sergent Corbett promu.

8.—Soumis les rapports suivants du surintendant de Police: 1o. Sur les dépenses encourues durant la grève des débardeurs; 2o. Sur le travail supplémentaire des officiers et constables de service.

Renvoyés au Conseil avec prière d'y souscrire.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est
Résolu: Que le surintendant de Police soit prié de préparer un rapport indiquant la quantité de liqueurs confisquées pendant les derniers six mois et leur destination.

10.—Les plaintes suivantes sont renvoyées aux Avocats de la Ville:

1o. De MM. Evans & Johnson, *re* Pianos mécaniques dans les quartiers d'affaires;

2o. De la "Independent Hebrew Political Association," *re* Taxe des interprètes à la Cour du Recorder.

Ajournement.

JOHN J. BARRY,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 3 JUIN

ORDRE DU JOUR

REGLEMENTS

1. 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie du chemin de fer Électrique des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville. (J.-B.-A. Martin).
2. 2me et 3me lectures d'un règlement *re* bonnes mœurs. (Lapointe, L. A.)
3. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Dorchester et autres rues (Yates).
4. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* écuries (Dagenais).
5. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
6. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement imposant une taxe sur les poteaux, etc. (Nault).
7. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* fonds de retraite pour les employés municipaux. (Gadbois).

ducing the number of officers per station to two, be res-

cinded.

On motion of Ald. Bumbray, it was also

Resolved: That the report of the superintendent of Police, as submitted, be adopted.

4.—*Resolved:* To report to the City Council for permission to vary \$300, from "Constables wages" to "Officers' salaries."

5.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That Sergeant O. Côté be appointed Lieut. of Police.

6.—Ald. Gallery

Moved: That Sergt. T. O'Connor be appointed Lieut. of Police.

Ald. M. Martin moved in

Amendment: That Sergt. Jas. Corbett be appointed, he being recommended by the Supt. of Police.

And a debate arising,

Ald. Gallery moved in

Sub-amendment: That the matter be deferred until the next meeting.

The Committee divided as follows on the sub-amendment.

Yeas: Ald. Stearns, Gallery and Bumbray—3.

Nays: Ald. Martin, Séguin, Roy and Proulx—4.

So the sub-amendment was lost.

On the amendment:

Yeas: Ald. Martin, Séguin, Roy and Proulx—4.

Nays: Ald. Stearns, Gallery and Bumbray—3.

So the amendment was carried and it was

Resolved: Accordingly.

7.—On motion of Ald. Bumbray,

Constable Jas. Gorman, No. 210, was appointed Sergt. to replace Corbett, promoted.

8.—The following reports from the Supt. of Police: 1o. Expenses during longshoremen's strike; 2o Extra time of officers and men on duty were

Referred to the City Council, praying that they be con-

cerned in.

9.—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the Supt. of Police receive instructions to report as to the amount of liquor confiscated during the last six months, and what was done with the liquor.

10.—The following complaints were referred to the City Attorneys:

1o. That of Messrs. Evans & Johnson *re* Mechanical pianos in the business districts.

2o. That of the Independent Hebrew Political Association *re* Interpreter's tax at the Recorders Court.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING, 3rd OF JUNE

ORDER OF THE DAY.

BY-LAWS.

1. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Electric Railway to enter the City. (J. B. A. Martin).

2. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* good morals. (Lapointe, L. A.)

3. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Dorchester street and on other streets. (Yates).

4. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law *re* stables. (Dagenais).

5. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by law No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).

6. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to levy a tax on poles, etc. (Nault).

7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law *re* pension fund for civic employees. (Gadbois).

8. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re la Cie M. L. H. & P.* (J.-B. A. Martin).
9. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50. (Larivière).
10. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 340. (Larivière).
11. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des Tramways d'établir un transbordeur de charbon. (Larivière).

MOTIONS

12. *Gadbois.*—Pour une règle du Conseil *re droit de demander que l'étude des rapports qui sont présentés soit différée.*
13. *Dagenais.*—Pour amender le règlement No. 268.

REGLEMENTS

14. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur le parc Crémazie. (Houlé).
15. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur la rue du Palais. (Houlé).
16. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 343. (Yates).

MOTIONS

17. *White.*—Pour permettre à J. Coristine de poser un tuyau à travers la rue St-Nicolas.
18. *Dagenais.*—Pour amender le règlement No. 318.
19. *Lapointe, L.-A.*—Pour permettre à J.-H. Nault de fournir l'éclairage, le chauffage et la force motrice.
20. *Nault.*—Pour qu'aucun privilège exclusif ne soit accordé pour la fourniture de l'électricité.
21. *Roy.*—Pour un rapport sur l'emploi des déchets pour la production de l'électricité.
22. *Martin, M.*—Pour fixer les heures de travail et les salaires des manœuvres.
23. *Martin, M.*—Pour fixer les heures de travail et les salaires des charreteries.
24. *Lévy.*—Pour prohiber la circulation de voitures lourdes dans certaines rues.
25. *Lapointe, L.-A.*—Pour permettre à G. DeSerres de fournir l'éclairage et la force motrice.

CAHIER DE CHARGES

26. Cahier de charges pour la fourniture du gaz.

MOTIONS

27. *Martin, J.-B. A.*—Pour abroger le règlement No. 344.
28. *Nault.*—Pour réglementer l'usage des sifflets à vapeur.
29. *Martin, M.*—Pour amender la règle No. 122.

RAPPORT.

30. *Spéciale.*—Au sujet du Canal Beauharnois.

REGLEMENTS

31. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie des Tramways de construire un tunnel sous la rue Notre-Dame. (N. Lapointe).
32. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour amender le règlement No. 240. (Leclaire).

RAPPORTS

33. *Voirie.*—Au sujet du changement des lignes homologuées des rues Champlain et autres.
34. *Incendies et Eclairage.*—Soumettant un cahier des charges pour l'éclairage à l'électricité.
35. *Greffier de la Cité.*—Sur le projet d'amendement à la règle 85.

MOTIONS

36. *Lévy.*—Pour amender les règlements Nos. 296 et autres.
37. *Gadbois.*—*Re forces hydrauliques dans un certain rayon.*
38. *Gadbois.*—*Re conduits souterrains.*
39. *Proulx.*—Pour réglementer la construction des édifices sur l'avenue Esplanade et sur d'autres rues.
40. *Labrecque.*—Pour amender le règlement No 308.
41. *Proulx.*—Pour amender le règlement No 30 concernant le pain.

8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re M. L. H. & P. Co.* (J. B. A. Martin).
9. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50. (Larivière).
10. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 340. (Larivière).
11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the M. S. R. Co. to erect a coal conveyor.—(Larivière).

MOTIONS

12. *Gadbois.*—For a Rule of Council *re right to call "Next Meeting."*
13. *Dagenais.*—To amend by-law No. 268.

BY-LAWS

14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re buildings on Cremazie Park.* (Houlé).
15. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re buildings on Palais Street.* (Houlé).
16. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 343. (Yates).

MOTIONS

17. *White.*—To allow J. Coristine to lay a pipe across St. Nicholas Street.
18. *Dagenais.*—To amend by-law No. 318.
19. *Lapointe L. A.*—To allow J. H. Nault to supply light, heat and power.
20. *Nault.*—That no exclusive contract be granted for electricity.
21. *Roy.*—For a report on manufacture of electricity from garbage.
22. *Martin, M.*—To fix working hours and wages of laborers.
23. *Martin, M.*—To fix working hours and wages of carters.
24. *Levy.*—To prohibit heavy vehicles in certain streets.
25. *Lapointe, L. A.*—To allow G. DeSerres to supply light and power.

SPECIFICATION.

26. Specification for the supply of gas.

MOTIONS.

27. *Martin J. B. A.*—To repeal by law No. 344.
28. *Nault.*—To regulate use of steam whistles.
29. *Martin, M.*—To amend rule No. 122.

REPORT

30. *Special.*—Anent the Beauharnois Canal.

BY LAWS

31. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow M. S. Ry. Co. to construct a tunnel under Notre-Dame Street. (Lapointe, N.)
32. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 240. (Leclaire),

REPORTS

33. *Road.*—Anent the alteration of homologated lines of Champlain and other streets.
34. *Fire and Light.*—Submitting specification for electric lighting.
35. *City Clerk.*—On proposed amendment to Rule 85.

MOTIONS

36. *Lévy.*—To amend by-law No 296 *et al.*
37. *Gadbois.*—*Re water powers within certain radius.*
38. *Gadbois.*—*Re underground conduits.*
39. *Proulx.*—To regulate buildings on Esplanade avenue and other streets.
40. *Labrecque.*—To amend by-law No. 308.
41. *Proulx.*—To amend by-law No. 30 concerning bread.

42. *Nault*.—Pour amender le règlement No. 266 *re* perception de la taxe de l'eau.
 43. *Giroux*.—Pour amender le règlement No. 266 pour assurer une réduction de la taxe de l'eau.

REGLEMENT

44. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 34. (Yates).

MOTION

45. *Lapointe, L.A.*—Pour un règlement *re* taxes et pour abroger certains règlements.

RAPPORTS

46. *Voirie*.—Pour effacer les lignes homologuées des rues DeFleurimont et Comte.
 47. *Finances*.—*Re* paiement des salaires des membres du corps de police.

MOTIONS

48. *Labrecque*.—Pour amender les règles du Conseil 86 et 122.
 49. *Payette*.—Pour un règlement à l'effet de contracter certains emprunts.
 50. *Proulx*.—Pour changer le mode de paiement des salaires des membres du corps de police.
 51. *Duquette*.—Pour amender le règlement No. 296.

RAPPORT

52. *Hotel de Ville*.—Pour publier les projets de règlements dans la *Gazette Municipale*.

MOTIONS

53. *Lévy*.—Au sujet de la manifestation que les socialistes se proposent de faire.
 54. *Mercier*.—Pour un règlement *re* bibliothèque publique.
 55. *Dagenais*.—Pour codifier les règlements concernant la santé.
 56. *Guay*.—Pour amender le règlement No. 33.
 57. *Lévesque*.—Pour abroger la résolution *re* emprunt.
 58. *Larivière*.—*Re* passerelle au-dessus de la ruelle Fortification.
 59. *Larivière*.—*Re* ligne de tramway sur la rue Rachel.
 60. *Lavallée*.—Pour annexer Notre-Dame-de-Grâces.
 61. *Lavallée*.—*Re* Cie "Montreal Water & Power".
 62. *Clearihue*.—*Re* agrandissement de l'aqueduc.

REGLEMENT

63. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'annexer Notre-Dame-des-Neiges. (Lavallée).

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

42. *Nault*.—To amend by-law No. 266 *re* collection of the water rates.
 43. *Giroux*.—To amend by-law No. 266 for a reduction in the water rate.

BY-LAW

44. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 34. (Yates).

MOTION

45. *Lapointe, L.A.*—For a by law *re* taxes and to repeal certain by-laws.

REPORTS

46. *Road*.—To erase homologated lines of DeFleurimont and Comte streets.

47. *Finance*.—*Re* payment of salary of Police force.

MOTIONS

48. *Labrecque*.—To amend rules of Council 86 and 122.
 49. *Payette*.—For a by law to effect certain loans.
 50. *Proulx*.—To change method of paying salary of Police force.
 51. *Duquette*.—To amend by-law No. 296.

REPORT

52. *City Hall*.—To publish draft by-laws in *Municipal Gazette*.

MOTIONS

53. *Levy*.—Anent proposed Socialist parade.
 54. *Mercier*.—For a by-law *re* public library.
 55. *Dagenais*.—To codify the by laws concerning health.
 56. *Guay*.—To amend by-law No. 33.
 57. *Lévesque*.—To repeal resolution *re* loan.
 58. *Larivière*.—*Re* arcade over Fortification lane.
 59. *Larivière*.—*Re* Rachel street car route.
 60. *Lavallée*.—To annex N. D. de Grâces.
 61. *Lavallée*.—*Re* Montreal Water & Power Co.
 62. *Clearihue*.—*Re* enlargement of Water Works.

BY-LAW

- 63.—1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to annex N. D. des Neiges. (Lavallée).

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY COUNCIL

Le conseil municipal a été nommé à la suite de l'assemblée générale du 20 juillet 1855 à laquelle fut élu le maire et les conseillers au nombre de 12. (M. J. G. P.)

ORDERS OF THE DAY

Le conseil a été nommé à la suite de l'assemblée générale du 20 juillet 1855 à laquelle fut élu le maire et les conseillers au nombre de 12. (M. J. G. P.)

Le conseil a été nommé à la suite de l'assemblée générale du 20 juillet 1855 à laquelle fut élu le maire et les conseillers au nombre de 12. (M. J. G. P.)